

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2017**

DATE DE LA CONVOCATION	18 Mai 2017
DATE D’AFFICHAGE	18 Mai 2017
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	14
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS	8
NOMBRE DE CONSEILLERS ABSENTS	6
- AYANT DONNÉ POUVOIR	6
- N’AYANT PAS DONNÉ POUVOIR	0

Le **MERCREDI VINGT QUATRE MAI à Dix Huit Heures** le **CONSEIL MUNICIPAL** de la Commune de **VARS**, dûment convoqué par M. le Maire, s’est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Pierre **BOULET**, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS (8) : M. **BENOIT** Christophe, Mme **BONNABEL** Karine, M. **BOULET** Jean-Pierre, M. **COSTE** Norbert, M. **EYMEOD** Pierre, M. **LAKHDAR** Bruno, Mme **MAEGHERMAN** Elisabeth, M. **MARTIN** Alain.

ÉTAIENT ABSENTS et EXCUSÉS (6) :

- **AYANT DONNÉ POUVOIR (6)** : M. **CARRETTA** Gilles ayant donné pouvoir à M. **BENOIT** Christophe, M. **CHASTAN** Jérôme ayant donné pouvoir à M. **EYMEOD** Pierre, M. **CORRAZE** Marc ayant donné pouvoir à M. **LAKHDAR** Bruno, M. **DAVID** Edouard ayant donné pouvoir à M. **MARTIN** Alain, M. **FALQUE** Mathieu ayant donné pouvoir à Mme **BONNABEL** Karine, Mme **VOURLAT** Michèle ayant donné pouvoir à M. **BOULET** Jean-Pierre.
- **N’AYANT PAS DONNE POUVOIR (0)**

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme **MAEGHERMAN** Elisabeth

M. le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 18h10.

Dès à compter de l’ouverture de séance, M. **BENOIT** Christophe prend la parole au nom de l’équipe de l’opposition et demande à ce que l’ensemble des membres du Conseil Municipal, pour l’avenir de la station de Vars, démissionnent, pour permettre de nouvelles élections municipales.

Cette déclaration n’appelant pas de débat, M. le Maire engage l’examen de l’ordre du jour :

I. URBANISME – FONCIER – IMMOBILIER

2017-065 Pose d’un velux de toit sur l’Eglise - Après en avoir délibéré par 8 voix exprimées contre le principe de l’adoption (les procurations ayant été exercées) et 6 voix pour ; la délibération portant sur la pose d’un velux de toit sur l’Eglise est rejetée par le **Conseil Municipal**.

2017-066 Compromis de vente avec le SyME05 en vue de la construction d'un poste de transformation d'électricité. Parcelle communale AA160 - Après en avoir délibéré par 8 voix exprimées contre le principe de l'adoption (les procurations ayant été exercées) et 6 voix pour ; la délibération portant sur le compromis de vente avec le SyME05 en vue de la construction d'un poste de transformation d'électricité. Parcelle communale AA160 est rejetée par le Conseil Municipal.

II. DELEGATION DE SERVICES PUBLICS – MARCHES PUBLICS - TRAVAUX

2017-067 Assiette des coupes 2018 - Après en avoir délibéré par 8 voix exprimées contre le principe de l'adoption (les procurations ayant été exercées) et 6 voix pour ; la délibération portant sur l'assiette des coupes 2018 est rejetée par le Conseil Municipal.

2017-068 Avenant N°1 au marché pour la conception, la fourniture et la pose de tables d'orientation. Modification du programme - Après en avoir délibéré par 8 voix exprimées contre le principe de l'adoption (les procurations ayant été exercées) et 6 voix pour ; la délibération portant sur l'avenant N°1 au marché pour la conception, la fourniture et la pose de tables d'orientation. Modification du programme est rejetée par le Conseil Municipal.

2017-069 Maitrise d'œuvre pour l'extension des Services Techniques à Vars Ste Marie. Avenant N°1 - Après en avoir délibéré par 8 voix exprimées contre le principe de l'adoption (les procurations ayant été exercées) et 6 voix pour ; la délibération portant sur la maitrise d'œuvre pour l'extension des Services Techniques à Vars Ste Marie - avenant N°1 est rejetée par le Conseil Municipal.

2017-070 Marché de travaux relatif à la construction d'un complexe Maison de santé pluriprofessionnelle, gendarmerie, central de secours sur pistes, billetterie à Vars les Claux - lot n°8 - carrelage faïences - avenant n°1 - Les procurations ayant été exercées, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à signer l'avenant n°1 au marché de travaux relatif à la construction d'un complexe Maison de santé pluriprofessionnelle, gendarmerie, central de secours sur pistes, billetterie à Vars les Claux - lot n°8 - carrelage faïences passé avec la société MALCOR Jean-Luc.

2017-071 Programme de développement de l'Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) - Les procurations ayant été exercées, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à signer avec le SyME05, sis 05160 Savines le Lac, les conventions nécessaires à la mise en œuvre du Programme de développement de l'Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) sur la Commune.

2017-072 Création de panneaux d'information sentiers et de panneaux didactiques - Après en avoir délibéré par 8 voix exprimées contre le principe de l'adoption (les procurations ayant été exercées) et 6 voix pour ; la délibération portant sur la création de panneaux d'information sentiers et de panneaux didactiques est rejetée par le Conseil Municipal.

M. EYMEOUD expose aux membres du Conseil Municipal les raisons des votes des élus qu'il représente en « son nom » et fait part de son mécontentement. Il souligne un réel dysfonctionnement de gouvernance.

2017-073 Restauration des cabanes pastorales. Préprogramme - Après en avoir délibéré par 8 voix exprimées contre le principe de l'adoption (les procurations ayant été exercées) et 6 voix pour ; la délibération portant sur la restauration des cabanes pastorales - préprogramme, est rejetée par le Conseil Municipal.

III. FINANCES COMMUNALES ET SUBVENTIONS

2017-074 Département des Hautes Alpes. Contrat Stations de la Forêt Blanche - Les procurations ayant été exercées, le Conseil Municipal à l'unanimité valide la priorisation proposée ; et mandate M. le Maire pour effectuer toutes les démarches inhérentes à l'octroi de ces subventions.

2017-075 Demande de subventions pour les travaux d'extension du réseau de production de neige de culture sur le secteur de Peinier. Modification du plan de financement - Les procurations ayant été exercées, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le plan de financement proposé dans ladite délibération ; sollicite en plus de la participation de la Région, une participation du Département d'un montant de 447 000 €, correspondant à 14,9% du montant hors taxe de l'opération ; et mandate M. le Maire pour effectuer toutes les démarches inhérentes à l'octroi de cette subvention.

2017-076 Demande de subventions pour les travaux d'enneigement du secteur « Corniche/Mourée/Corniche » - Les procurations ayant été exercées, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le plan de financement proposé dans la dite délibération ; sollicite auprès de la Région, une participation de 710 000 €, correspondant à 40% du montant hors taxe de l'opération ; sollicite auprès du Département, une participation de 211 225 €, correspondant à 11,9% du montant hors taxe de l'opération ; et mandate M. le Maire pour effectuer toutes les démarches inhérentes à l'octroi de cette subvention.

2017-077 Travaux de restauration de la chapelle de St Marcellin. Demande de subvention auprès de la Région PACA. Modification du plan de financement - Les procurations ayant été exercées, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le nouveau plan de financement proposé ; sollicite une participation de la Région PACA d'un montant de 17 306,62 €, correspondant à 50% du montant hors taxe de l'opération ; et mandate M. le Maire pour effectuer toutes les démarches inhérentes à l'octroi de ces subventions.

2017-078 Financement des actions dans le cadre de l'appel à projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » - Les procurations ayant été exercées, le Conseil Municipal à l'unanimité :

1 / approuve l'avenant à la convention particulière d'appui financier du programme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte portée par Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras, et le Parc Naturel Régional du Queyras présentée en annexe ;

2/ approuve l'engagement de la commune pour porter partiellement cette action ;

3 / sollicite l'octroi d'une subvention de 13 600 € issue du financement de l'Etat et attribuée au programme porté par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras, et le Parc Naturel Régional du Queyras dans le cadre de l'appel à projets « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » ;

4/ approuve le plan de financement dans ladite délibération ;

5/ autorise M. le Maire à signer à la convention particulière d'appui financier de participation ainsi que tous documents utiles pour le bon déroulement de l'opération ;

6 / dit que les crédits d'autofinancement correspondants sont prévus au budget de la commune.

2017-079 Acquisition et restauration d'un orgue pour le centre œcuménique de Vars Ste Marie. Demande de subvention auprès du Département des Hautes Alpes - Le Conseil Municipal à la majorité (13) moins une abstention approuve le plan de financement proposé dans ladite délibération ; accepte de percevoir les souscriptions ; sollicite une participation du Département des Hautes-Alpes d'un montant de 9 000 € ; et mandate M. le Maire pour effectuer toutes les démarches inhérentes à l'octroi de ces participations.

2017-080 Convention de répartition financière entre la Communauté de Communes du Guillestrois et la Commune de Vars pour les travaux sur réseaux aux Claux - Les procurations ayant été exercées, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve l'exposé de M. le Maire ; et l'autorise à signer la convention de répartition financière entre la Communauté de Communes du Guillestrois et la Commune de Vars pour les travaux sur réseaux aux Claux.

M. EYMEOD au nom de « son équipe » fait part au Conseil Municipal de son indignation. Il souligne et estime ne pas disposer d'assez d'informations concrètes pour leur permettre de travailler sur les dossiers en cours.

IV. FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

2017-081 Participation de la commune à la consultation organisée par le Centre de Gestion des Hautes Alpes pour la passation du contrat couvrant les risques financiers encourus par les collectivités en vertu de leurs obligations à l'égard de leur personnel - Les procurations ayant été exercées, le Conseil Municipal à l'unanimité décide que :

Article 1^{er} :

La collectivité charge le Centre de Gestion d'organiser, pour son compte, une consultation en vue de souscrire un contrat groupe ouvert à adhésion facultative à compter du 1^{er} janvier 2018 auprès d'une entreprise d'assurance agréé et se réserve la faculté d'y adhérer sans devoir en aucune manière justifier sa décision.

Article 2 :

La collectivité précise que le contrat devra garantir tout ou partie des risques suivants :

- **Personnel affilié à la C.N.R.A.C.L. :**
Décès, accidents ou maladies imputables au service, maladie ordinaire, longue maladie/longue durée, maternité/paternité/adoption.

Ce contrat devra également avoir les caractéristiques suivantes :

- **Durée du contrat :** trois ans, à effet au 1^{er} janvier 2018 ;
- **Régime du contrat :** capitalisation.

Article 3 :

La collectivité s'engage à fournir au Centre de Gestion, en tant que de besoins, les éléments nécessaires à la détermination de la prime d'assurance.

2017-082 Recrutement pour le fonctionnement de la Microcrèche pour la saison estivale 2017 - Les procurations ayant été exercées, le **Conseil Municipal à l'unanimité** approuve lesdites propositions mentionnées dans ladite délibération en matière de personnel ; et autorise **M. le Maire** à signer les contrats de travail saisonniers correspondants.

2017-083 Modification du Plan d'Organisation de la Surveillance et des secours (POSS) de la piscine municipale - Les procurations ayant été exercées, le **Conseil Municipal à l'unanimité** approuve la modification du Plan d'Organisation de la Surveillance et des secours (POSS) de la piscine municipale ci-annexé, qui sera affiché dans les locaux de la piscine et transmis aux services de la DDCSPP ; et donne tous pouvoirs à **M. le Maire** pour l'exécution de cette décision.

V. QUESTIONS REPORTEES

- **Avenant N°2 à la convention de co-maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire.** Ce point est reporté à l'unanimité.
- **Installation de toilettes sur le territoire de Vars.** Il convient de revoir l'étude qui a été faite. Ce point est reporté à l'unanimité.
- **Installation d'un turbidimètre au réservoir des Claux** - le **Conseil Municipal** n'ayant pas connaissance du devis de cette installation, ce point est reporté à l'unanimité.
- **Activité tir à l'arc - redevance d'occupation du domaine communal** - Suite aux multiples travaux qu'il y'a eu pour cette activité, le **Conseil Municipal** souhaite mettre en place un engagement dans la durée et non une redevance qui pourrait s'élever inférieure aux montant des travaux réalisés. Ce point est reporté à l'unanimité.

- Recrutement pour le fonctionnement de la Microcrèche pour la saison hivernale 2017
- Agents de Surveillance de la Voie Publique - Personnels saisonniers Hiver 2017/2018

Ces deux points sont reportés à l'unanimité.

VI. QUESTIONS RETIREES

- Travaux d'aménagement du parking du Col de Vars.
- Versement d'une subvention à l'ADIL 05 -année 2017 - A la demande du Conseil Municipal ce point sera pris en décision du Maire.

VII. QUESTIONS DIVERSES

A la demande de M. EYMEOUD, une motion de soutien sera abordée lors du prochain Conseil Municipal pour soutenir l'action engagée des parents d'élèves de Vars, demandant l'ouverture d'une seconde classe en primaire, suite à une hausse d'effectifs d'enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, **M. le Maire** clôt la séance du conseil municipal à 21h45.

Le Secrétaire de séance,

Elisabeth MAEGHERMAN



Le Maire,

Jean-Pierre BOULET

